


M. et M^{lle} POTHIER gérant
43 Route des Gramots Bruts
24750 TRÉLISAC

A l'attention de M^{me} DÉFORGE
Commissaire enquêteur
Mairie de Trélisac

Le Commissaire Enquêteur,
Joëlle DÉFORGE

Le 22/06/2019


A Trélisac le 13 juin 2019
M. et M^{lle} POTHIER

Madame,

J'ai un projet de vendre deux lots pour la construction
aux Gramots Bruts d'une surface chacune de 32m²
sur 57 mètres.

Or actuellement la surface de la parcelle BV11
qui a été mise en zone constructible est trop petite
soit 2000m² sur la surface totale de cette parcelle.
Pour du précédent PLU l'enquêteur m'avait
attribué 1800m² par lot constructible soit un total
de 3600m² constructible sur les BV10.

J'ai demandé à ce que la partie constructible soit
agrandie de 1600m² sur la surface totale de la BV11
afin d'avoir deux lots de 1800m² constructible.
Actuellement les parcelles sont bornées dans les
accords du dernier PLU.

Dans l'attente de votre réponse favorable, veuillez
recevoir mes sentiments les plus dévoués.



M. et M^{lle} POTHIER